



En septembre 2024, la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil a inauguré sa nouvelle caserne de pompiers au 35 rue de la Gare.

Équipée de technologies modernes et de salles de formation à la fine pointe, cette infrastructure permet à notre service incendie de relever les défis de demain et d'offrir des conditions optimales pour l'apprentissage et le développement professionnel.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Le salaire et les avantages sociaux sont fixés selon le contrat de travail en vigueur.

La formation est rémunérée et les coûts de formation sont assumés par la Municipalité.

HORAIRE

Sur appel sur une base ponctuelle en fonction des interventions requises et les activités de prévention et des pratiques.

POMPIER (ÈRE) À TEMPS PARTIEL

Le Service de sécurité incendie de Saint-André-d'Argenteuil est actuellement à la recherche de pompiers à temps partiel.

Sous l'autorité du directeur du service, les candidats sont appelés à intervenir lors de situation d'urgence et agir à titre de premiers répondants DEA. Les personnes doivent être en mesure de répondre aux appels d'incendies, aux interventions et aux exercices de formation.

QUALITÉS REQUISES

- Excellentes aptitudes à travailler en équipe;
- Sens des responsabilités;
- Faire preuve de jugement;
- Bonne éthique professionnelle;
- Bonne capacité d'apprentissage;
- Bonne résistance au stress;
- Demeurer à proximité du lieu de travail;
- Avoir une grande disponibilité

EXIGENCES

- 18 ans et plus ;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 4A (atout);
- Pompier 1 ou une formation en sécurité incendie (atout);
- Être en bonne condition physique
- Aucun antécédent criminel.

La Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil souscrit à l'accès à l'égalité en emploi et l'utilisation du masculin s'applique également au féminin. Notez que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

Les personnes intéressées par ce poste doivent acheminer leur curriculum vitae au plus tard le **22 novembre à 16h30** par courriel, à f.lefebvre@stada.ca.

Seuls les candidats retenus seront contactés.